Annexe 3 : La dimension culturelle du foyer à cuisiner chez les Dagara

Chez les Dagara, le foyer qui sert à préparer la nourriture s'appelle danhonn (dãùn). En effet, Dãùn signifie le devancier (le maître) ou plus naturellement le premier. Selon la tradition Dagara, Dãùn est le symbole physique de l'amour et du respect qui relie l'homme marié et la femme mariée. Cet outil est construit par l'homme dans une maison qui lui appartient et est mis au service de la femme qu'il aime, mais qui vient d'une autre famille, afin qu'elle s'en serve pour l'accomplissement de sa tâche de cuisinière. Le foyer est béni par les ancêtres ; il est sacré et ne doit faire l'objet d'aucune dissension.

La femme qui est l'invitée de l'homme pour vivre à ses côtés, ne doit pas tenter de construire un foyer sans avoir obtenu l'autorisation préalable de son mari qui est sensé être son devancier (son Maître) dans la famille. Un acte de ce genre est considéré comme une tentative de destitution du pouvoir de l'homme et les ancêtres de celui-ci ne resteront pas sans réagir (ils enverront des malédictions dans la famille).

La reconstruction d'un foyer abîmé par la femme sans autorisation préalable de son mari, ou la préparation de la nourriture sans en donner au mari sont également considérées comme une tentative de récupération de l'autorité du mari par la femme.

Lorsqu'il y'a des démêlés entre un homme et sa femme, quel que soit la gravité du problème, tant que le foyer construit n'est pas menacé de destruction par le mari ou par la femme, le mariage n'est pas menacé de dislocation. Un mobile de réconciliation peut être trouvé. Mais, lorsqu'il y'a destruction volontaire du foyer sous la colère de l'homme, cela notifie l'irréparable et le divorce est sans appel.

Toutefois, la femme est vue par la tradition Dagara comme un être faible qui a principalement besoin de la protection totale des membres de ses clans patrilinéaire et matrilinéaire. Chez son mari, elle est considérée comme étant l'être habilité à créer le développement, à faire des enfants pour développer la famille et vendre les produits des champs de son mari pour créer la richesse.

Dimension du problème sur les droits humains

Sous l'effet de la déforestation qui amplifie la misère et prive aujourd'hui tout le monde (hommes et femmes des villages) :

- du droit de vivre dans un environnement décent
- du droit au développement
- du droit à la sécurité alimentaire

Les gens sont restés sous les traditions et nous estimons qu'il faut faire quelque chose à l'endroit du code coutumier du foyer. Pire, nous constatons que le manque de bois met principalement les femmes dans une sorte de vulnérabilité, de malaise et de contrainte qui s'apparentent à une violence que leur fait la nature. Nous disons donc que les hommes qui aiment réellement leurs femmes doivent en souffrir silencieusement et il faut composer avec eux sur les foyers améliorés.

Recherche des solutions

Nous avons remarqué que depuis plus de vingt ans, l'état burkinabé par ses services techniques vulgarise les foyers améliorés dans le but de sauver les forêts et d'alléger les peines des hommes et des femmes. Mais il faut l'avouer, cela se fait sous une stratégie qui n'enchante pas les populations. Pour eux, compte tenu de leur théogonie, l'approche que préconise l'Etat tend à monter les femmes contre les hommes. C'est ainsi que, jusque-là, l'acceptation des foyers améliorés dans les familles a été habilement réfutée. Seuls les restaurateurs/-trices et les brassières des boissons locales s'en sont appropriés.

C'est ainsi qu'en 2006, notre association (le Tê-Biirlãw de Diébougou) soutenue par le programme AOL / DED, a démarré un programme de vulgarisation des foyers améliorés sous une forme originale afin de convaincre les hommes à s'impliquer résolument dans le processus en tant que chefs de familles qui aiment leurs femmes et veulent alléger leurs peines, et aussi, en tant qu'agriculteurs et éleveurs qui cherchent à préserver la nature afin de mieux produire et mieux vivre. L'instauration de dialogues constructives entre les couples pour lutter contre les peines qu'endurent les femmes pour cuisiner est le premier bon sens que nous inculquons déjà aux villageois. Pour ce faire, nous avons choisi d'aider les hommes et les femmes à se concilier pour une nouvelle mode de vie de couple : le remplacement des foyers traditionnels par les foyers améliorés, puis l'acceptation des foyers à gaz. Jusque là, le processus est en cours.

Après avoir réussi cela, nous espérons progresser vers la diffusion des connaissances et des techniques scientifiques en montrant les liens qui existent entre le savoir et l'acquisition des droits humains. Pour arriver à cela, nous pensons transformer nos 12 centres de formation qui fonctionnent déjà dans deux provinces en de véritables cadres de concertation dans lesquels les villageois peuvent se réunir pour découvrir de nouvelles voies d'amélioration de leurs conditions de vie dans la découverte des droits humains.

C'est-à-dire, savoir que :

- les voies de la protection de l'environnement sont en rapport avec le droit de vivre dans un environnement sain et le droit au développement
- la connaissance des techniques professionnelles est en rapport avec le droit à l'emploi et aussi à la sécurité.
- la connaissance des voies de la citoyenneté est en rapport avec le droit de participer à la vie nationale, le droit à l'égalité, les droits politiques
- la connaissance des modes de vie (de couple) basées sur la concertation dans les décisions est en rapport avec la non discrimination,
- la maîtrise de la bonne gestion de la famille et des biens est en rapport avec le droit à l'égalité, à la sûreté, à la non discrimination, etc.

Potentiel de risques

Les obstacles sérieux contre la réussite de notre projet et que nous devons redouter sont :

- 1 la peur des gens à se démarquer franchement des habitudes traditionnelles sociales par crainte d'être marginalisés.
- 2 Il y a aussi que des personnes qui souffrent croient machinalement que leur droit au respect est perdu. Que la liberté et la paix auxquelles tout le monde aspire sont une utopie. Faire des projets et aspirer à un développement futur quelconque ne sont pas de leurs rêves

Donner des instructions ou des conseilles à des personnes qui se trouvent dans un tel état d'esprit est certainement une perte de temps. Il y'a mille chances qu'ils accueillent tout conseil comme une reproche et qu'ils se révoltent.

Nos attentes

Mais nous espérons tout de même que :

- le remplacement réussi des foyers locaux par les foyers améliorés dans certains villages
- la fierté manifeste et communicative de ceux qui utiliseront franchement et ouvertement les foyers améliorés et les foyers à gaz dans leurs familles et même sur les places de marché
- l'estime de soit et la déférence manifeste que les possesseurs des foyers améliorés manifesteront

susciteront un réel engouement des populations pour les changements que nous préconisons.

Et c'est en ce moment-là que nous commencerons à développer les vrais programmes de plaidoyers pour éclairer d'avantage les villageois sur leurs droits.

Notre conviction profonde nous fait croire que : « on ne peut pas parler de plaidoyer à des gens qui souffrent sans leur avoir inculqué au préalable un peu de lueur d'espoir de vie meilleure qui incite l'audace ».

de Somé Benoît Joël - Président de l'Association Tê-Biir Lãw de Diébougou